

N° 106

## CONFINEMENT : LES PRIX DE L'ÉNERGIE S'EFFONDRENT

Usines, bureaux, transports... : tout est à l'arrêt. Avec le confinement destiné à endiguer l'épidémie du Covid-19, les marchés de l'énergie sont confrontés à une crise inédite, celle d'une chute drastique de la demande, résultant de l'interruption brutale de l'activité économique. En quelques jours, le décalage entre une offre devenue surabondante et une demande au plus bas s'est traduit par une vertigineuse chute des prix. Le prix du pétrole a été divisé par trois, les besoins mondiaux chutant de près d'un quart, la demande en gaz a retrouvé ses niveaux de 2011 et, en France, le prix de l'électricité a chuté de moitié avec une consommation en baisse de 15 %, un moindre impact lié au report partiel de la consommation à domicile. Les stocks s'accumulent et nul aujourd'hui ne peut prédire quand ni comment la reprise économique interviendra. ■

Le Sigeif vous informe

## COVID-19

Pendant la période de confinement, **les collaborateurs du Sigeif** sont en télétravail, ils restent à votre service et à votre écoute.

Vous pouvez les joindre aux heures de bureau habituelles **par mail, sur leur portable professionnel ou en vidéoconférence.**

**Le standard (01 44 13 92 44)** fonctionne également.

Prenez soin de vous.

## CONFINEMENT : LE SIGEIF MOBILISÉ

Télétravail, suivi de l'activité des concessionnaires et poursuite de ses diverses missions : le Sigeif s'est rapidement adapté au confinement. Et, dans l'attente du renouvellement de ses instances, le Syndicat reste en contact avec les élus des collectivités adhérentes.

Confronté, comme les communes qui le composent, à une crise sanitaire inédite, le Sigeif a rapidement adapté son activité aux circonstances, notamment par l'organisation d'un dispositif de télétravail pour tous ses salariés. Ces derniers demeurent ainsi mobilisés, aussi bien pour suivre l'évolution des activités des concessionnaires Enedis/EDF Commerce et GRDF, qui doivent assurer la continuité de service, tout en protégeant leurs salariés, que pour mener à bien les différentes missions du Syndicat, de la mobilité propre à la transition énergétique en passant par l'exécution de ses marchés de fourniture ou de travaux. Malgré tout, du fait du risque sanitaire, certains prestataires ont dû réduire leurs activités et un grand nombre de travaux d'enfouissement et de chantiers de construction de stations GNV/bio-GNV ont dû être interrompus. Des plans de continuité d'activité ont été mis en place afin de reprendre les opérations dès que possible.

Il s'agit de préparer l'après confinement, au moment où notre pays s'engagera dans un vaste plan de relance de l'activité économique. Le Syndicat, comme acteur de la transition énergétique et porteur de projets d'investissements d'envergure y participera activement.

### LE RENOUELEMENT DES INSTANCES EST DÉCALÉ DE PLUSIEURS MOIS

S'agissant des instances du Sigeif, le report à une date non connue à ce jour des élections municipales entraîne la prolongation des mandats des élus membres du comité syndical, jusqu'à la constitution d'un nouveau comité. En cas de nécessité, le Syndicat pourra convier les élus membres du Bureau à se réunir, y compris à distance, pour prendre le cas échéant des décisions que l'urgence imposerait. ■

## MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : LE SIGEIF CHOISIT IZIVIA

Afin de proposer aux communes franciliennes une solution de mobilité électrique que la fin du service Autolib' avait brutalement interrompue, le Sigeif a mis en place un service « clefs en mains », de la pose des bornes de recharge publique jusqu'à leur exploitation.

Une centaine de bornes de recharge pour véhicules électriques devraient être exploitées d'ici la fin de l'année par Izivia, filiale d'EDF à 100 %, retenue par le Sigeif à l'issue d'un appel d'offres européen. Les bornes seront posées par l'entreprise de travaux BIR. Maître d'ouvrage pour le déploiement des bornes, le Sigeif a passé ce marché au travers d'un groupement avec Enedis, maître d'ouvrage pour leur raccordement. Cette désignation de concert du prestataire chargé d'exécuter les ouvrages de raccordement ainsi que des ouvrages de pose des bornes sera de nature à résorber le risque d'interface induit par l'exécution de marchés distincts et donc à optimiser les délais. À cet effet, le gestionnaire du réseau identifiera, en liaison avec les communes, les emplacements les plus adaptés aux besoins des utilisateurs.

### UN RÉSEAU DE BORNES D'UTILISATION SIMPLE ET FIABLE

Avec ces bornes, pour la plupart de 22 kVa permettant donc une recharge rapide, les automobilistes bénéficieront des dispositions les plus avancées pour réserver et payer en ligne ou, via une application dédiée, acheter un « plein » électrique et cela, sans abonnement dédié ou spécifique. Ce réseau sera également compatible avec les autres bornes existantes en France (plus de 29 000 bornes publiques à ce jour), pour favoriser la fluidité des recharges et donc des déplacements. Pose, exploitation, financement à 100 % et maintenance : le dispositif « clef en mains » du Sigeif a déjà convaincu une quarantaine de communes, qui lui ont transféré leur compétence « mobilité électrique » et une quarantaine d'autres devraient les rejoindre. ■



## Covid-19 : la mobilisation du secteur

**Protection des salariés, travail à distance, réorganisation des missions, et parfois des métiers, achats de masques et de gel hydroalcoolique, mesures de soutien...** : le secteur de l'énergie a dû s'adapter en urgence aux mesures de confinement. Ainsi, pour les seuls salariés dont la présence est requise sont ceux dont les activités sont liées à la maintenance du réseau (incluant dispatching, outils informatiques...). Dans le nucléaire, l'ASN a demandé à EDF de veiller à ce que les entreprises sous-traitantes puissent également protéger les salariés. Chez les fournisseurs, les services dédiés aux grands comptes ont connu un surcroît d'activité, les clients s'interrogeant sur les opportunités de marché. Les demandes d'échelonnement de facture se multiplient. Du côté du Gouvernement, le calendrier des CEE devrait être assoupli, pour donner de la visibilité aux artisans à la fin du confinement.



## Covid 19 : le green deal européen menacé ?

Fin décembre, Ursula von der Leyden avait présenté un ambitieux plan de transition écologique (objectif zéro pollution), devant irriguer toutes les politiques européennes, avec un relèvement substantiel des objectifs de réduction de émissions de CO<sup>2</sup> en 2030 (50 % à 55 %, contre 40 % auparavant). La crise économique résultant du confinement de la plupart des membres de l'UE pourrait bien remettre en cause ces ambitions, des pays comme la Pologne (qui demande la suppression du système d'échanges de quotas d'émission de carbone) ou la Tchéquie ne cachant pas leur hostilité, relayés par des industriels, tels les constructeurs automobiles, inquiets pour leur filière.



## Nucléaire : vers une réforme de l'ARENH ?

Depuis sa création en 2010, l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) a tout connu : source de régulation des marchés à ses débuts, délaissé ensuite face à la chute des prix, insuffisant ces deux dernières années pour répondre aux besoins des fournisseurs alternatifs et, avec la crise du Covid-19, attaqué en Conseil d'État par ces derniers qui réclament sa suspension pour cause de force majeure. En effet, ayant acquis des parts d'ARENH à 42 euros le MWh en décembre 2019 qu'ils se trouvent aujourd'hui dans l'impossibilité d'écouler faute de demande suffisante, ils revendent cette production à prix cassé (environ 20 euros). Par-delà ces difficultés conjoncturelles, le dispositif a montré ses limites et le Gouvernement a proposé de le réformer. Son projet, qui a fait l'objet d'une consultation publique, prévoit un « corridor » de prix plancher et plafond (avec un écart de 6 euros), assorti d'une régulation financière *a posteriori* tenant compte des prix de marché. Cette nouvelle régulation du nucléaire existant s'appliquerait à tous les consommateurs et intégrerait la production des futurs réacteurs, dont celui de Flamanville. Reste à obtenir l'aval de la Commission européenne.



## Covid19 : la CRE attentive à la situation des petits fournisseurs

Avec la crise sanitaire, les petits fournisseurs sont confrontés à d'importantes difficultés. D'une part, ils doivent reporter la facture de leurs petits clients industriels et tertiaires, de l'autre, ils ne peuvent écouler l'électricité acquise notamment dans le cadre de l'ARENH et doivent la revendre au marché de gros à prix cassé. Pour leur venir en aide, la CRE a demandé aux GRD d'appliquer aux fournisseurs ce report de facture pour la part acheminement de la clientèle concernée. Et accordé des délais de paiement de l'ARENH. EDF a aussi été invité à accorder des facilités de paiement aux fournisseurs en grande difficulté.



## Les grands syndicats techniques franciliens assurent la continuité de leurs services

Dans le contexte de confinement imposé par la situation sanitaire de notre pays, les grands syndicats techniques franciliens (Sedif, Siapp, Sigeif, Sifurep, Sipperec, Syctom et l'EPTB Grands Lacs) se sont organisés pour garantir la continuité des missions de service public essentielles à la population (eau, assainissement, énergie, funéraire, numérique, traitement des déchets et inondations). Une large majorité des agents de ces syndicats ont été placés en télétravail. Pour les services nécessitant une présence sur le terrain, des plans de continuité d'activité ont été mis en place en relation avec les délégataires et les prestataires chargés de leur exécution. Les syndicats s'engagent par ailleurs à favoriser l'activité économique sur le territoire durant cette période en garantissant des paiements rapides et en favorisant l'accès à la commande publique.



## Et les fournisseurs attentifs aux clients en difficulté

Plusieurs fournisseurs ont décidé d'aller au-delà des mesures prises par les pouvoirs publics (notamment la prolongation de deux mois de la trêve hivernale, jusqu'au 31 mai), en aidant leurs clients à traverser cette période difficile. EDF a annoncé qu'elle ne demanderait aucune coupure ni ne procéderait à des réductions de puissance jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2020. Engie a annoncé le remboursement de l'abonnement en avril et mai à ses clients modestes. De son côté, Total Direct Energie a étendu la possibilité de report de paiement des factures six mois après juin, pour toutes les petites entreprises qui le demanderaient. En outre, l'abonnement d'avril leur sera offert.



## Sigeif : bienvenue à Charlotte Bensa



Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les services du Sigeif sont renforcés par l'arrivée de Charlotte Bensa qui accompagne

le développement de l'activité du groupement de commandes d'achat gaz et d'efficacité énergétique. Fédérant près de 480 membres, le groupement de commandes du Sigeif représente annuellement un volume de 3 TWh de gaz.



## Gaz vert : un potentiel mondial sous-exploité

Dans un rapport rendu public le 19 mars, l'Agence internationale de l'énergie estime que les ressources mondiales en biométhane et biogaz sont sous-exploitées, en raison notamment d'un différentiel de prix avec le gaz naturel – différence que la hausse du prix du CO<sup>2</sup>, les progrès technologiques et une meilleure utilisation des déchets organiques pourraient largement atténuer. Seulement 35 millions de tep de gaz « vert » ont été produits en 2018, observe l'AIE qui fait état d'un potentiel de... 570 Mtep. Tous les pays sont concernés, à commencer par ceux de l'Asie, grande consommatrice d'énergie.

## RéseauxÉnergie

est édité par le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France  
64 bis, rue de Monceau. 75008 Paris  
Tél. 01 44 13 92 44  
Fax 01 44 13 92 49  
Directeur de la publication : Serge Carbone  
Réalisation : Sigeif  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2020  
[www.sigeif.fr](http://www.sigeif.fr)



SERVICE PUBLIC  
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ  
ET DES ÉNERGIES LOCALES  
EN ÎLE-DE-FRANCE

